

Porto-Novo, le 17 JAN 2025

ASSEMBLEE NATIONALE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL ADMINISTRATIF  
\*\*\*\*\*  
N° 0462-25/AN/ SGA/SCIP/DCBM



## COMMUNIQUE RADIO-TELE HEMICYCLE

\*\*\*\*\*

Dans le cadre de la mise en place de la 4<sup>e</sup> mandature du Parlement des jeunes du Bénin (PJB), l'Assemblée nationale du Bénin procédera avec l'appui technique de l'Office du Baccalauréat, à la sélection de 85 jeunes filles et jeunes garçons, suivant les critères ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être de bonne moralité ;
- être âgé de 18 à 23 ans au plus à la date du 31 janvier 2025 ;
- être régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur, dans un centre de formation technique et professionnelle ou être en apprentissage ;
- disposer de compétences rédactionnelles avérées et de solides connaissances des enjeux internationaux ;
- être membre d'un mouvement associatif ou de solidarité serait un atout.

### Pièces à fournir :

- une copie simple de la carte d'identité biométrique ou du certificat d'identification personnelle ou du passeport en cours de validité ;
- un certificat de nationalité ;
- une copie légalisée de l'un ou l'autre des documents suivants : carte d'étudiant, bulletin de notes de la classe de Terminale, attestation de baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, preuve d'inscription dans un centre de formation technique et professionnelle ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une attestation de résidence ;
- une preuve d'appartenance à un mouvement associatif ou de solidarité.

Les dossiers de candidature sont reçus du **23 au 30 janvier 2025** dans les directions départementales des enseignements secondaires, technique et de la formation professionnelle.

Les candidats présélectionnés seront soumis à un test écrit portant sur un sujet de culture générale.

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

**NB :** Le présent communiqué ne constitue en aucun cas un avis de recrutement de personnel au profit de l'Assemblée nationale.

Signé : Louis Gbèhounou **VLAVONOU**

**Vu bon à transmettre**

**A diffuser du jeudi 16 au mardi 29 janvier 2025 (matin et soir)**

Le Secrétaire général administratif



Mariano **OGOUTOLOU**

Copie au PAN (ATCR)



ASSEMBLÉE NATIONALE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## TEST DE SÉLECTION DES MEMBRES DU PARLEMENT DES JEUNES DU BÉNIN

4<sup>ème</sup> MANDATURE (2025 - 2028)

La sélection est ouverte à tout jeune béninois âgé de 18 à 23 ans au 31 décembre 2024

(Prière remplir avec exactitude toutes les informations demandées.)

DÉPARTEMENT :

COMMUNE :

### ÉTAT CIVIL (conformément à l'acte de naissance)

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOMS : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE: \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_

LIEU DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

PHOTO  
(à coller ici)

### FORMATION SCOLAIRE / UNIVERSITAIRE / PROFESSIONNELLE

DIPLÔME	SÉRIE / FILIÈRE / OPTION	ANNÉE	ÉCOLE / FACULTÉ
MASTER			
LICENCE			
BACCALAURÉAT			
AUTRES (à préciser)			

### NIVEAU D'ÉTUDE ACTUEL

ÉLÈVE  ÉTUDIANT  AUTRES (à préciser) \_\_\_\_\_

CLASSE  ANNÉE

### EXPÉRIENCE DE VIE ASSOCIATIVE

Êtes-vous membre d'un mouvement associatif ou de solidarité ?

OUI  NON

Si oui préciser :

DÉNOMINATION : \_\_\_\_\_

N° D'ENREGISTREMENT : \_\_\_\_\_

DATE D'ENREGISTREMENT : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_ CONTACTS : \_\_\_\_\_

DATE D'ADHÉSION : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_ à ....., le .....202.....

Signature de l'intéressé(e)

Précédé de la mention: Informations certifiées exactes

**N.B. :** Joindre au présent formulaire :

- l'acte de naissance sécurisé ;
- la copie simple de la carte d'identité biométrique, ou du certificat d'identification personnelle, ou du passeport en cours de validité ;
- le certificat de nationalité ;
- la copie légalisée du dernier diplôme ;

- la copie légalisée de la carte d'étudiant, ou de bulletin de notes de la classe de terminale ;
- l'attestation de résidence ;
- le casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- la preuve de l'appartenance à un mouvement associatif s'il y a lieu.  
(Tout dossier incomplet ou mal présenté est systématiquement rejeté)